

# Laits

## LES ÉTUDES



## Facteurs de compétitivité sur le marché mondial des produits laitiers

Données 2018

FranceAgriMer







# FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ SUR LE MARCHÉ MONDIAL DES PRODUITS LAITIERS AU LAIT DE VACHE

Données 2018

---





## Sommaire

<b>Éditorial</b> .....	<b>4</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>5</b>
<b>1<sup>er</sup> axe de compétitivité : Macroéconomie</b> .....	<b>8</b>
Poids de l'agroalimentaire dans les exportations .....	8
Bilan de l'axe 1 : macroéconomie .....	10
<b>2<sup>e</sup> axe de compétitivité : Durabilité des ressources</b> .....	<b>11</b>
Pluviométrie dans les grands bassins laitiers .....	11
Gestion des maladies d'élevage et maîtrise sanitaire .....	12
Bilan de l'axe 2 : durabilité des ressources .....	14
<b>3<sup>e</sup> axe de compétitivité : Potentiel de production laitière</b> .....	<b>15</b>
Production annuelle de lait de vache et évolution .....	15
Bilan de l'axe 3 : potentiel de production .....	18
<b>4<sup>e</sup> axe de compétitivité : Capacités d'organisation de la filière</b> .....	<b>19</b>
Concentration du tissu industriel .....	19
Bilan de l'axe 4 : capacité d'organisation de la filière .....	21
<b>5<sup>e</sup> axe de compétitivité : Maîtrise technique</b> .....	<b>22</b>
Dynamique de la consommation de produits laitiers .....	22
Polyvalence de l'offre en produits laitiers.....	23
Bilan de l'axe 5 : maîtrise technique .....	25
<b>6<sup>e</sup> axe de compétitivité : Portefeuille des marchés</b> .....	<b>26</b>
Exportation de produits laitiers en valeur.....	26
Présence sur les 13 zones porteuses.....	27
Bilan de l'axe 6 : portefeuilles des marchés .....	29
<b>7<sup>e</sup> axe de compétitivité : Capacité à conquérir les marchés</b> .....	<b>30</b>
Implantation industrielle des 3 leaders sur les 13 zones porteuses .....	30
Bilan de l'axe 7 : capacité à conquérir les marchés.....	32
<b>Bilan des 7 axes de la veille 2018</b> .....	<b>33</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>36</b>

### Analyser le contexte concurrentiel international pour comprendre les marchés mondiaux

Analyser le contexte concurrentiel international et comprendre les forces et faiblesses des filières laitières dans le monde, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle réalisé depuis 2015 par FranceAgriMer. Mis à jour régulièrement, il rend possible les comparaisons avec les années précédentes, mettant ainsi en lumière les grandes tendances et les évolutions que connaissent les filières laitières sur le marché mondial. Les résultats de cette étude 2019 sont basés sur les données des années 2017 et 2018.

La démarche suivie pour réaliser cette évaluation comparative de la compétitivité repose sur une approche globale et méthodique avec l'examen de sept axes de compétitivité des filières laitières des douze principaux pays concurrents sur le marché mondial des produits laitiers. En 2019, avec l'aide d'un nouveau prestataire, la méthodologie a été remise à plat et certains indicateurs ont été modifiés (mesures, calculs de scores ou pondération). Ces évolutions sont explicitées dans cette publication et, pour assurer une continuité de l'analyse, les scores de l'année 2016 ont été recalculés sur la base de la nouvelle méthodologie.

La filière laitière est caractérisée par l'importance des échanges sur le marché mondial, sur lequel quelques grands producteurs et exportateurs de produits laitiers sont en concurrence directe. La filière laitière française possède d'incontestables atouts et une forte présence internationale mais sa position par rapport à ses principaux concurrents mérite d'être précisée et suivie au fil des années.

Quels sont les écarts entre les différents concurrents en 2018 ? Comment la France se positionne-t-elle cette année-ci ? Quelles sont les évolutions notables par rapport aux années précédentes ? Autant de questions auxquelles le lecteur trouvera ici des éléments de réponse.

Cette publication présente de façon synthétique les données recueillies et les analyses qui en résultent pour permettre aux opérateurs, comme aux décideurs publics, de mieux comprendre les atouts et faiblesse des filières concurrentes sur le marché mondial. Elle a pour objet de contribuer à les aider à se positionner individuellement et collectivement sur un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel.

## Contexte

---

Ce document présente les principales conclusions du cinquième volet de la veille concurrentielle internationale lait de vache. Il met notamment l'accent sur les facteurs disruptifs et les changements fondamentaux par rapport à la précédente veille, construite à partir des données 2013 à 2016. Réalisée par Agrex Consulting pour le compte de FranceAgriMer, ce document se concentre sur les données 2017 et 2018. L'objectif est de comparer, année après année, les facteurs de compétitivité des filières laitières de la France et de ses principaux concurrents.

Pour ce nouvel exercice de veille, **trois pays ont été ajoutés aux dix pays jusqu'à présents retenus** : l'Argentine, l'Italie et le Danemark. Les dix autres pays analysés restent inchangés : quatre pays tiers : Nouvelle-Zélande, Australie, États-Unis, Brésil et six pays de l'Union européenne : France, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Pologne. Ces treize pays représentent les principaux producteurs mondiaux et totalisent en 2018 plus de 294 milliards de litres de lait, un chiffre en croissance de 1,6 % par rapport à la moyenne des trois campagnes précédentes. Les exportations de produits laitiers de ces treize pays sont également en croissance pour cette campagne et atteignent plus de 61 milliards de dollars US.

Avec une production totale estimée à près de 10,8 milliards de litres, l'Argentine se positionne comme un acteur majeur de la production laitière en Amérique du Sud et un nombre croissant d'entreprises européennes y investissent.

Le Danemark a été intégré dans cette veille en raison notamment de l'importance des changements structurels que rencontre la filière. La croissance des contraintes environnementales et sociétales sont des facteurs de déstabilisation importants, dans un contexte de concentration de la production suite à la fin des quotas laitiers.

Enfin, l'Italie représente un concurrent important pour la France, notamment sur le secteur des fromages. La concurrence est ainsi particulièrement forte sur les marchés nord-américains et japonais, mais également sur les marchés émergents au Moyen-Orient et en Chine. À ce titre, l'analyse des forces et faiblesses de l'Italie présente un intérêt stratégique pour la filière française.

**Treize marchés porteurs ont été identifiés comme des importateurs de première importance ou émergents.** Ils constituent à ce titre des axes de développement stratégiques pour les filières des pays producteurs et assurent des débouchés importants sur le moyen ou long terme. Il s'agit des pays suivants :

- Nigéria, Côte d'Ivoire et Algérie pour l'Afrique,
- Émirats arabes unis pour le Proche et Moyen Orient,
- Brésil, Mexique, Canada et États-Unis pour le continent américain,
- Japon, Chine et Indonésie pour l'Asie,
- Union européenne (Royaume-Uni inclus) et Russie pour le continent européen.

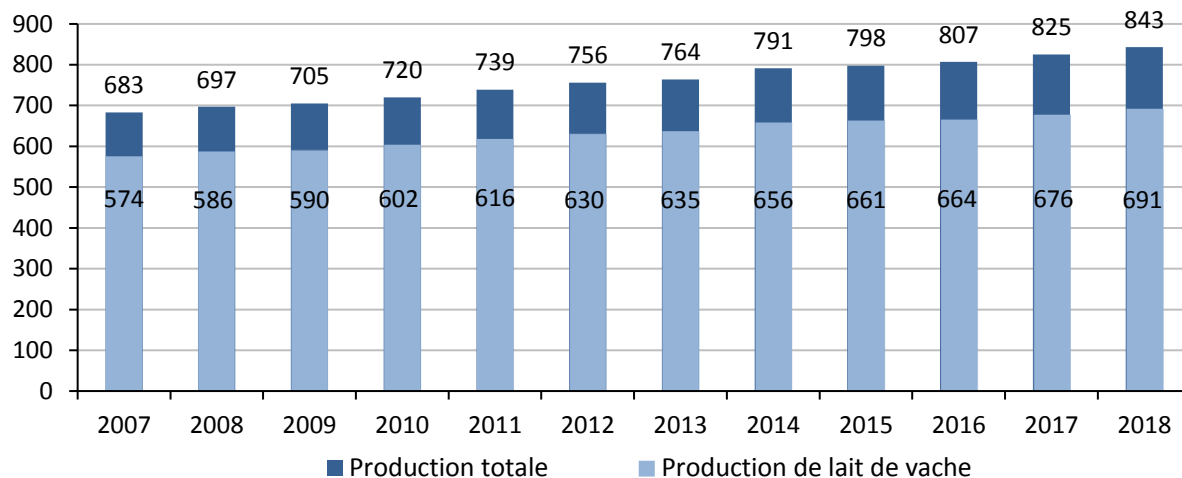
La compétitivité de chacun des pays est mesurée grâce à 40 indicateurs répartis sur 7 axes : données macroéconomiques, maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources, potentiel de production laitière, capacité d'organisation des filières, maîtrise technologique de la fabrication des produits, portefeuille des marchés et capacité des opérateurs à conquérir les marchés. L'analyse de chaque axe permet d'identifier les forces et faiblesses des trois pays les plus compétitifs, permettant une comparaison rapide des avantages comparatifs de chacun et de leurs stratégies respectives.

Au total, les pays obtiennent une note sur 1 000 points, reflétant leur niveau de compétitivité sur le marché mondial.

Lors de ce nouvel exercice, **certains indicateurs ont été modifiés, sur leur mesure, le calcul de leur score ou leur pondération.** Ces modifications sont signalées dans chaque axe. Et pour assurer une continuité de traitement, les résultats sur l'année 2016 ont été recalculés selon la nouvelle méthodologie (cf. annexe).

## La production de lait de vache à l'échelle mondiale

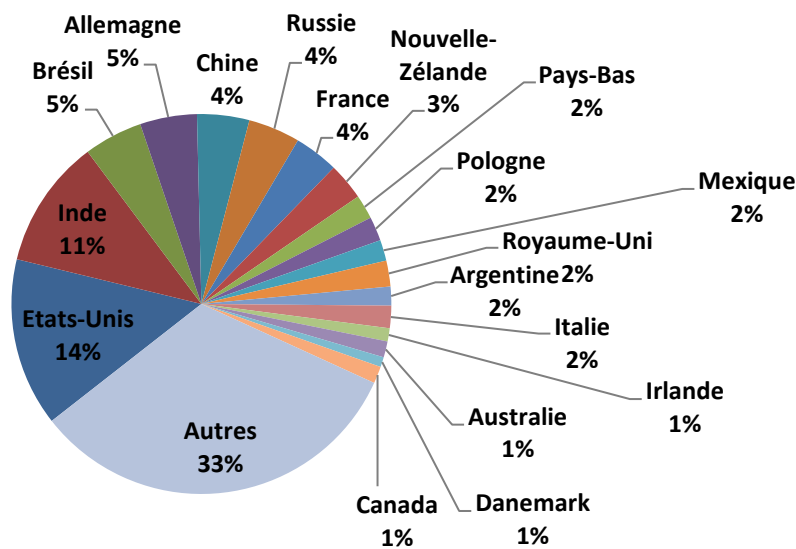
Figure 1: Production laitière mondiale en 2018 (millions de tonnes)



Source : FAO

À l'échelle mondiale, la production suit un rythme de croissance plutôt stable, de l'ordre de + 2 % par an. Les États-Unis restent le premier producteur mondial de lait de vache avec 97,7 millions de tonnes de lait produites en 2018, suivis de l'Inde (76 millions de tonnes), du Brésil (35,5 millions de tonnes), de l'Allemagne (32,7 millions de tonnes) et de la Chine (30,7 millions de tonnes). Les 13 pays suivis dans le cadre de la veille représentent 44 % de la production mondiale en 2018 (304 millions de tonnes).

Figure 2 : Répartition de la production de lait de vache en 2018 (691 millions de tonnes)



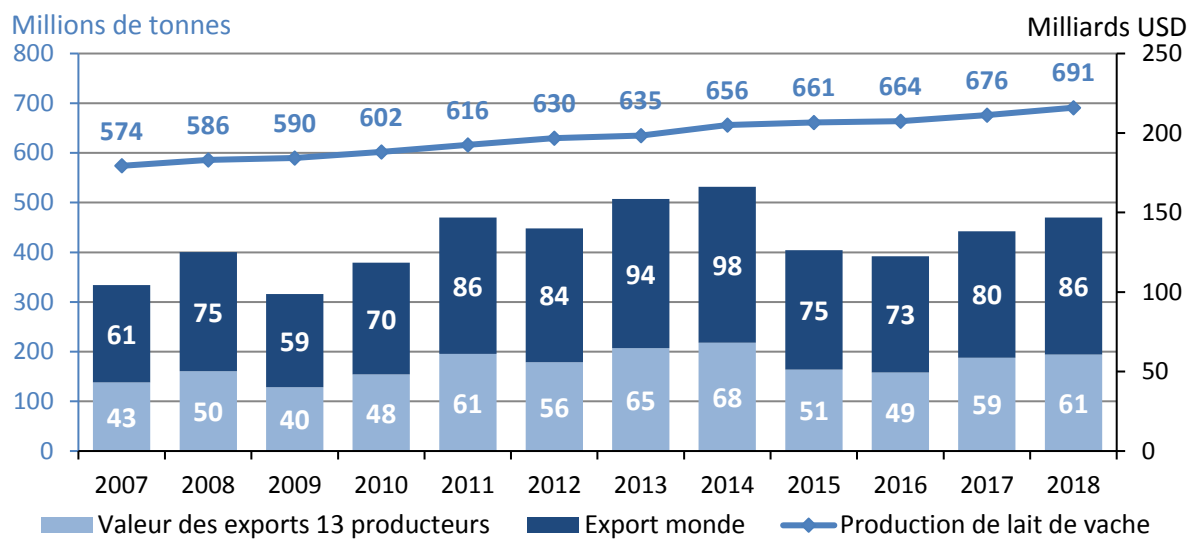
Source : FAO, Eurostat, Embrapa, Dairy Australia, USDA

Depuis 2007, la production de lait de vache a progressé de 20,3 % et suit une évolution assez régulière, alors que les échanges mondiaux connaissent une évolution beaucoup plus marquée (+ 41 %).

Cette hausse importante cache des fluctuations : les exportations de produits laitiers, après avoir fortement progressé entre 2009 et 2014, ont subi une chute en 2015. La réduction de la demande en 2015 et la volatilité accrue des cours ont ralenti les échanges mondiaux. Ils sont repartis à la hausse en 2017 avec une revalorisation des prix.



**Figure 3 : Évolution de la production et des échanges mondiaux en valeur**



Source : FAO, Uncomtrade

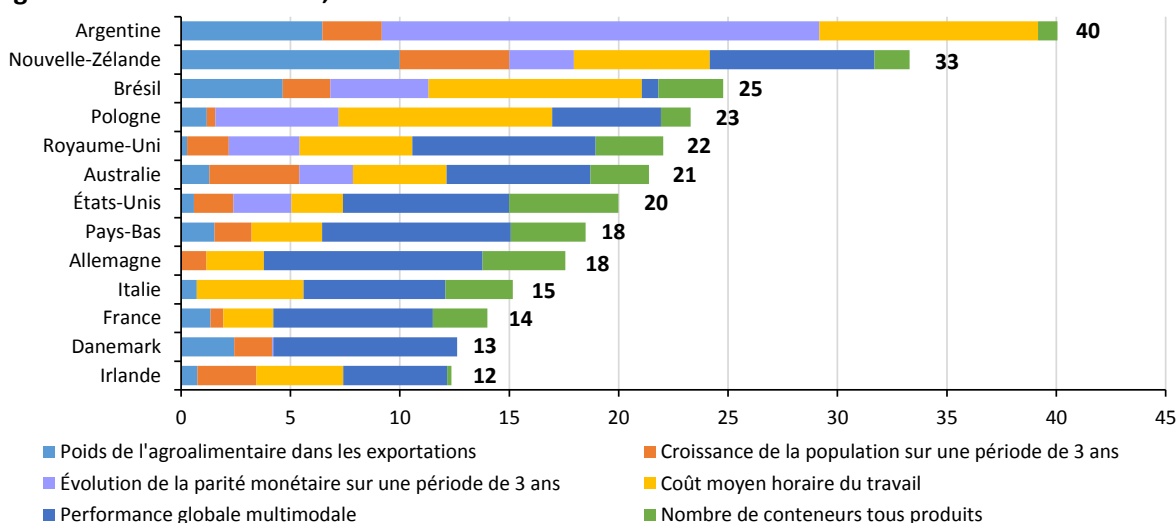
# 1<sup>er</sup> axe de compétitivité : Macroéconomie

Axe sur 60 points

En raison de la grande diversité des pays étudiés dans cette étude, il est nécessaire de présenter dans un premier temps leurs caractéristiques socio-économiques. Chaque modèle productif et industriel laitier national s'inscrit dans un cadre économique qui lui est propre et qui permet de saisir les choix des opérateurs, leurs orientations ou contraintes éventuelles pesant sur la compétitivité des filières.

**Modification méthodologique :** dans cet axe, l'indicateur mesurant la part du PIB agroalimentaire dans le PIB total a été supprimé en raison du manque d'homogénéité entre les sources des différents pays concurrents. Ses 5 points ont été reportés sur l'indicateur mesurant le poids de l'agroalimentaire dans les exportations, qui passe ainsi sur 10 points.

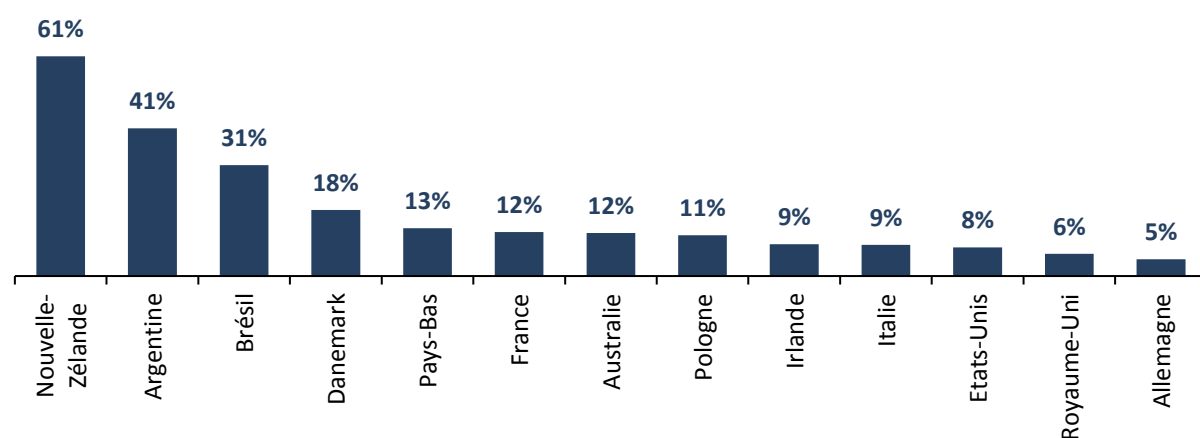
Figure 4 : Classement axe 1, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

## Poids de l'agroalimentaire dans les exportations

Figure 5 : Part de l'agroalimentaire dans les exportations nationales en 2018 (en valeur)



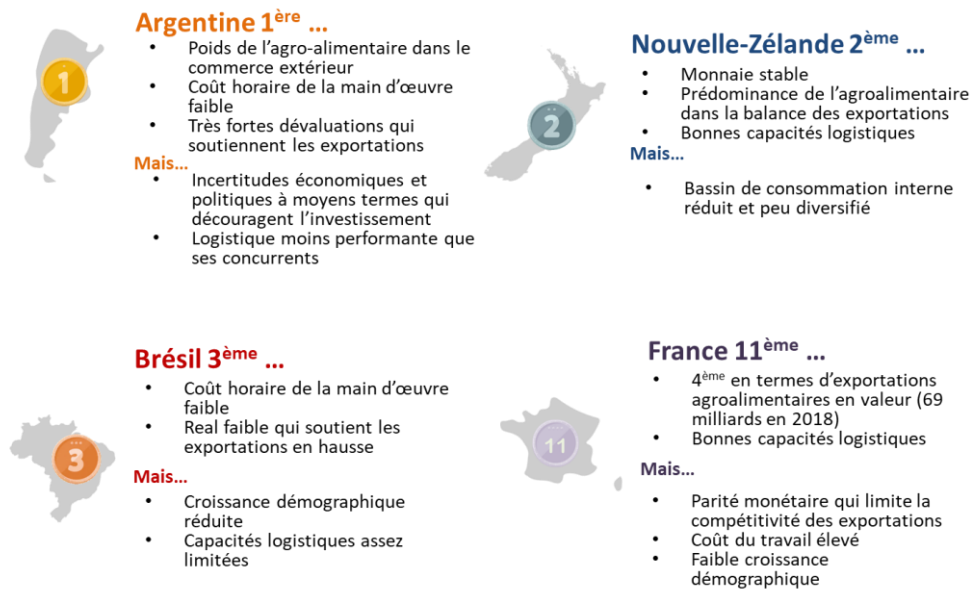
Source : ITC

La Nouvelle-Zélande se distingue de ses concurrents par l'importance de l'agroalimentaire dans les exportations (61 %). Ce chiffre, stable au fil des années, souligne l'importance de l'agroalimentaire

dans l'économie nationale, et notamment celle de l'industrie laitière. L'Argentine et le Brésil représentent un groupe de pays intermédiaires, avec une part de l'agroalimentaire dans les exportations respectivement de 41 % et 31 % en 2018. Leurs économies reposent encore en partie sur le secteur primaire grâce à l'importance de leur territoire et des ressources naturelles présentes. Le dernier groupe de pays est constitué des producteurs européens, ainsi que de l'Australie et des États-Unis, dont les économies reflètent un modèle post-industriel dans lequel les productions agroalimentaires perdent leur prééminence au profit des secteurs tertiaires. La place de l'agroalimentaire dans les exportations est variable, de 4,6 % pour l'Allemagne à 18,2 % pour le Danemark. Avec une part de 12,2 %, soit 69,2 milliards de dollars US, l'industrie agroalimentaire française se révèle être un des leaders européens derrière les Pays-Bas et l'Allemagne.

## Bilan de l'axe 1 : macroéconomie

Figure 6 : Bilan des forces et faiblesses des pays leaders



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

À l'occasion de son entrée dans la veille, l'Argentine prend la 1<sup>ère</sup> place du podium de l'axe macroéconomique devant le Brésil et la Nouvelle-Zélande. Le pays peut en effet compter sur une forte dévaluation de sa monnaie, qui améliore la compétitivité de ses exportations agroalimentaires. Ce secteur représente d'ailleurs une part substantielle dans sa balance commerciale et est un secteur stratégique pour la pérennité économique du pays.

La Nouvelle-Zélande conserve sa 2<sup>e</sup> place dans le classement 2018. La forte emprise qu'a l'industrie agroalimentaire sur l'économie nationale bénéficie à l'ensemble des filières agricoles, notamment la filière laitière qui occupe la première place en termes de revenus.

Le Brésil présente un profil relativement similaire à celui de l'Argentine avec une monnaie faible face au dollar, toujours en légère phase de dépréciation. Le pays peut compter sur un important bassin de consommation nationale de l'ordre de 210 millions d'habitants, bien que sa croissance démographique soit modeste (+ 1,6%/an). Les atouts principaux du Brésil demeurent ses coûts de production, notamment celui de la main d'œuvre.

## 2<sup>e</sup> axe de compétitivité : Durabilité des ressources

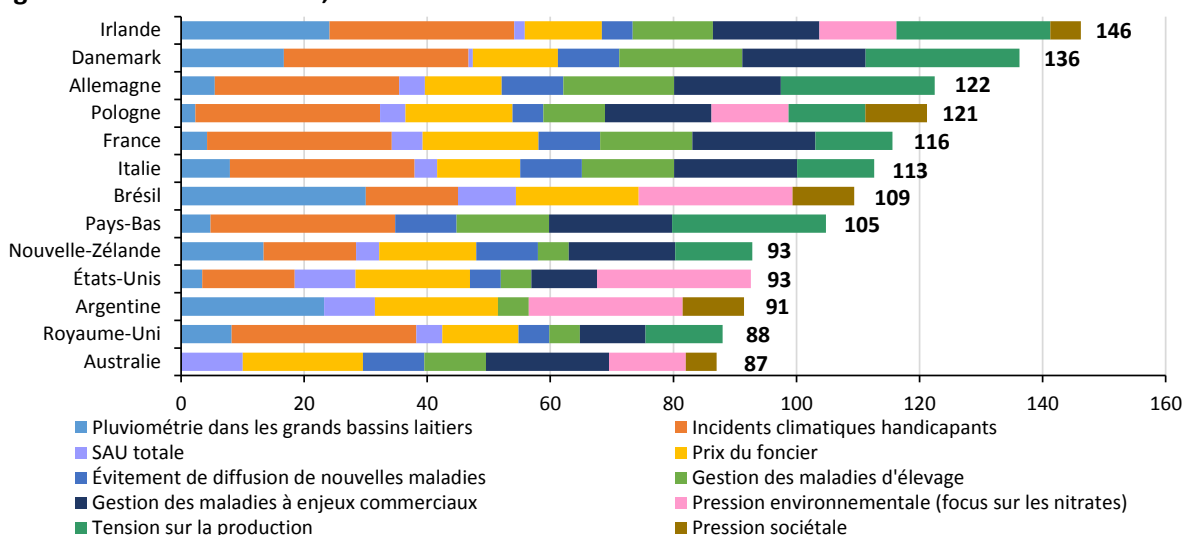
Axe sur 200 points

Cet axe a pour objet de mesurer le potentiel des ressources agro-climatiques des pays et leur capacité à les mettre en valeur tout en les maîtrisant au mieux. Ainsi, l'axe comprend des indicateurs comme la pluviométrie dans les grands bassins laitiers, une mesure des incidents climatiques handicapants, la surface agricole utile, le prix du foncier. Cet axe intègre également les problématiques liées à la veille sanitaire et l'impact des maladies sur la production nationale. L'analyse s'achève sur des indicateurs présentant l'influence des questions sociétales (environnement, bien-être animal, etc.) sur la production nationale.

**Modification méthodologique :** plusieurs changements importants ont été apportés dans l'axe 2 :

- La pluviométrie dans les bassins de production laitiers n'est plus calculée pour l'année en cours, mais sur une moyenne de 5 ans.
- En raison de l'influence croissante des incidents climatiques sur la durabilité des systèmes laitiers, il a été décidé d'accorder plus de poids à cet indicateur, qui passe ainsi de 20 points à 30 points. L'axe 2 passe de fait de 190 à 200 points.
- Enfin, le mycoplasma a été ajouté dans la liste des maladies d'élevage au regard de son importance parmi certains producteurs, notamment la Nouvelle-Zélande.

Figure 7 : Classement axe 2, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

### Pluviométrie dans les grands bassins laitiers

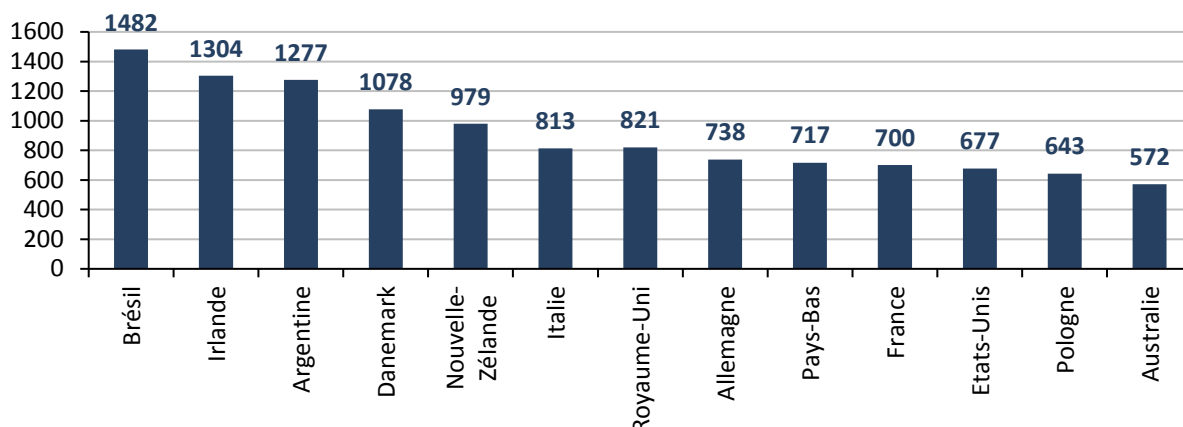
La modification méthodologique consistant à considérer la moyenne pluviométrique sur 5 ans amène des changements mineurs dans le score de cet indicateur.

En Europe, les conditions météorologiques ont été particulièrement difficiles en 2018. Le début d'année a été marqué par une vague de froid persistante jusqu'en mars, qui a retardé la mise à l'herbe des animaux. À partir du mois de juin, la France, les pays du nord de l'Europe ainsi que la Pologne ont été touchés par de fortes vagues de chaleur, avec des conséquences graves tant sur la qualité que la quantité de fourrage disponible pour les éleveurs.

En Australie, la production est très affectée par les évolutions à long terme de la météorologie. La répétition d'épisodes d'extrêmes sécheresses a gravement impacté la production laitière du pays, ainsi que la compétitivité de son industrie.

Au Brésil, les États du Minas Gerais, du Rio Grande do Sul et du Paraná sont les bassins laitiers majeurs du pays et présentent une précipitation moyenne de près de 1 500 mm par an.

**Figure 8 : Précipitations dans les principaux bassins de production (moyenne 5 ans, en mm)**



Source : centres météorologiques nationaux

## Gestion des maladies d'élevage et maîtrise sanitaire

La question de la surveillance sanitaire et de la gestion des maladies au sein des élevages laitiers est centrale, afin de mesurer la résilience des productions à ces risques, d'autant plus dans un contexte sociétal de plus en plus attentif aux questions sanitaires, tant au sein des élevages que pour les produits consommés.

La gestion des maladies d'élevage étudiées dans le cadre de cet indicateur concerne les pathologies suivantes : para tuberculose, diarrhée virale bovine (BVD), néosporose, infection rhinotrachéite bovine (IBR) et mycoplasma bovis.

Ces maladies représentent des risques sanitaires et économiques majeurs pour les élevages des différents producteurs. On peut distinguer quatre groupes de pays :

- La France, l'Allemagne, l'Italie, le Danemark et les Pays-Bas, qui présentent un très faible niveau de prévalence, mettent en place des plans de veille efficaces et où les pratiques des éleveurs permettent de limiter l'apparition de foyers infectieux.
- L'Australie, l'Irlande, la Pologne forment un groupe intermédiaire.
- Les États-Unis, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont la particularité d'avoir une situation sanitaire assez inégale à l'échelle des bassins de production et sont ponctuellement touchés par des épidémies, à l'image de l'épidémie de mycoplasma en 2017 et 2018 en Nouvelle-Zélande.
- Le Brésil ferme la marche, avec une situation sanitaire très inégale sur son territoire et fonction de la taille et des types d'exploitations. De récents articles (Olmos Antillon et *al.*) ont montré que la santé animale dans les exploitations brésiliennes était plus largement assumée par le producteur que le vétérinaire, réduit le plus souvent au rôle de simple consultant, souvent difficile d'accès et peu disponible. Les lacunes dans la mise en place d'un réseau de surveillance épidémiologique, l'inégalité d'accès aux réseaux d'analyses vétérinaires, aux bulletins d'informations et de diffusion des vaccins adaptés restent des obstacles importants.

En France, d'après les données fournies par l'Organisation Internationale de l'Élevage (OIE), on retrouve encore quelques foyers localisés, qui restent cependant maîtrisés. De l'avis des vétérinaires interrogés, les années 2017 et 2018 restent dans la continuité des années précédentes et confirment une dynamique positive dans le contrôle et la gestion de ces maladies.

Quelques exploitations du nord de l'Italie ont fait l'objet de plans d'abattage suite à des cas d'IBR en 2018. Selon les autorités sanitaires italiennes, quelques cas de BVD ont été signalés en 2018, dans le sud-ouest du pays, tandis que la paratuberculose est considérée comme traitée à l'échelle du pays.

En Nouvelle-Zélande, près de 60 % des troupeaux seraient exposés au BVD. On évalue l'incidence de la maladie à près de 150 millions de dollars US annuellement. Un comité a été créé au début des années 2010 afin d'éradiquer la maladie et a été suivi en 2017 d'un plan spécifique afin de réduire significativement sa prévalence à l'horizon 2020. Les années 2017 et 2018 ont été marquées par une grave épidémie de mycoplasma.

Depuis 2016, l'Australie a mis en place un plan de suivi spécifique pour la « Bovine John's Disease », ou paratuberculose, dont les effets sur la prévalence commencent à se voir depuis 2018 selon les professionnels.

La Grande-Bretagne demeure aujourd'hui touchée par la BVD, dont le coût pour les éleveurs est estimé en 2018 entre 15 € et 35 €/vache (19 millions d'euros annuels). La filière a adopté un plan d'action national avec pour objectif une éradication en 2022, contre une prévalence moyenne touchant 1,5 % des troupeaux laitiers.

## Bilan de l'axe 2 : durabilité des ressources

Figure 9 : Bilan forces et faiblesses des leaders de l'axe 2



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Les podiums 2018 et 2017 sont identiques et l'Irlande obtient la 1<sup>ère</sup> place. Sur le plan agronomique, le pays bénéficie de conditions très favorables : un niveau de précipitation élevé (1 304 mm/an en moyenne), qui permet un système de production reposant largement sur le pâturage et une stabilité climatique. Le niveau de veille et de défense sanitaire reste satisfaisant, malgré la présence localisée de brucellose, leucose et de cas d'ESB détectés en 2018. Les pressions sociétales et environnementales sur la filière restent modestes et n'impactent pas la concentration des élevages. L'Irlande est un des producteurs européens qui a pu bénéficier de la libéralisation des quotas laitiers en 2015, au même titre que les autres producteurs du nord de l'Europe (Danemark, Allemagne du nord). Une des problématiques structurelles reste cependant le prix du foncier (24 000 euros/ha en 2018) et la taille réduite de la SAU (17,5 millions d'hectares).

Le Danemark reste à la 2<sup>e</sup> place du classement en 2018. Le niveau élevé de précipitations est un facteur clé du succès du modèle danois. Le prix du foncier est une problématique importante au Danemark (20 345 euros/ha en 2018). Les problématiques environnementales et sociétales présentent une influence croissante dans la société danoise et la filière s'est engagée à travers plusieurs plans d'actions à évoluer en faveur de celles-ci. La solution privilégiée semble passer notamment vers une l'introduction d'outils technologiques de suivi des animaux et valorisation des effluents d'élevages.

Troisième du classement, l'Allemagne présente un profil similaire à son voisin danois. Le pays montre cependant une plus forte diversité régionale dans l'orientation de sa production laitière. Le nord et l'est du pays sont caractérisés par des structures de taille plus importantes et intensives en capitaux et main d'œuvre, contrairement aux régions du sud, notamment en Bavière, où l'élevage sur de petites structures (50 à 100 animaux) reste la norme. L'Allemagne bénéficie d'une couverture sanitaire et d'un niveau de santé animal excellents.



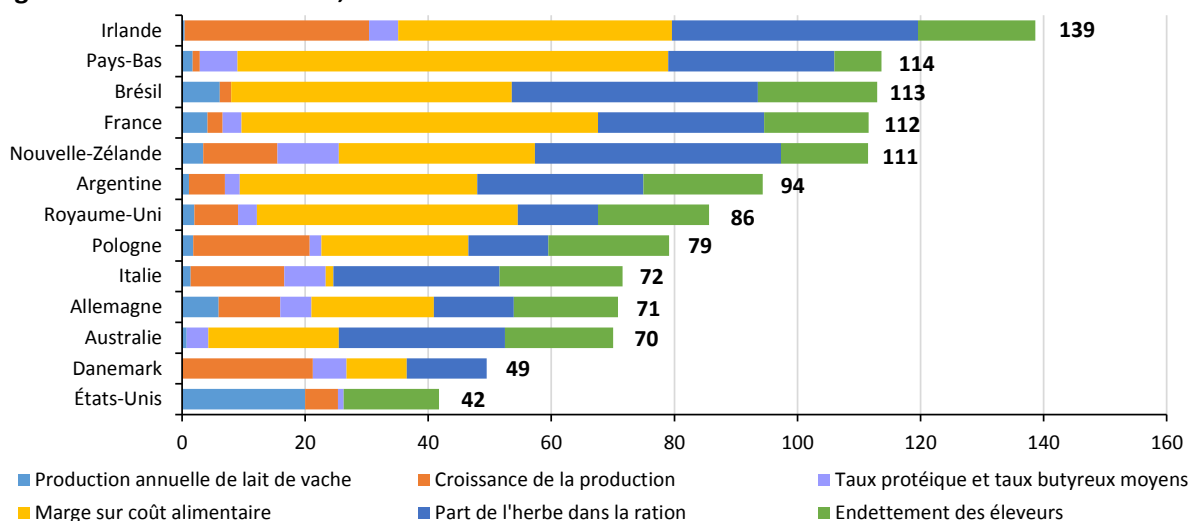
## 3<sup>e</sup> axe de compétitivité : Potentiel de production laitière

Axe sur 190 points

L'axe 3 propose une analyse de la production laitière, sur des aspects à la fois quantitatifs (niveau et croissance de la production) et qualitatifs (part d'herbe dans la ration, taux butyreux et protéiques...). L'axe comprend en outre quelques éléments propres aux conditions économiques de production tels que la marge sur coût alimentaire ou le niveau d'endettement des éleveurs.

**Modification méthodologique :** dans l'axe 3, les modifications concernent seulement l'indicateur « évolution de la production laitière ». L'évolution ne porte plus sur la croissance de la production entre l'année (n) en cours et celle de l'année (n-2), mais sur l'écart entre la production de l'année (n) en cours et la production moyenne des trois années précédentes (n-1, n-2, n-3).

Figure 10 : Classement axe 3, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

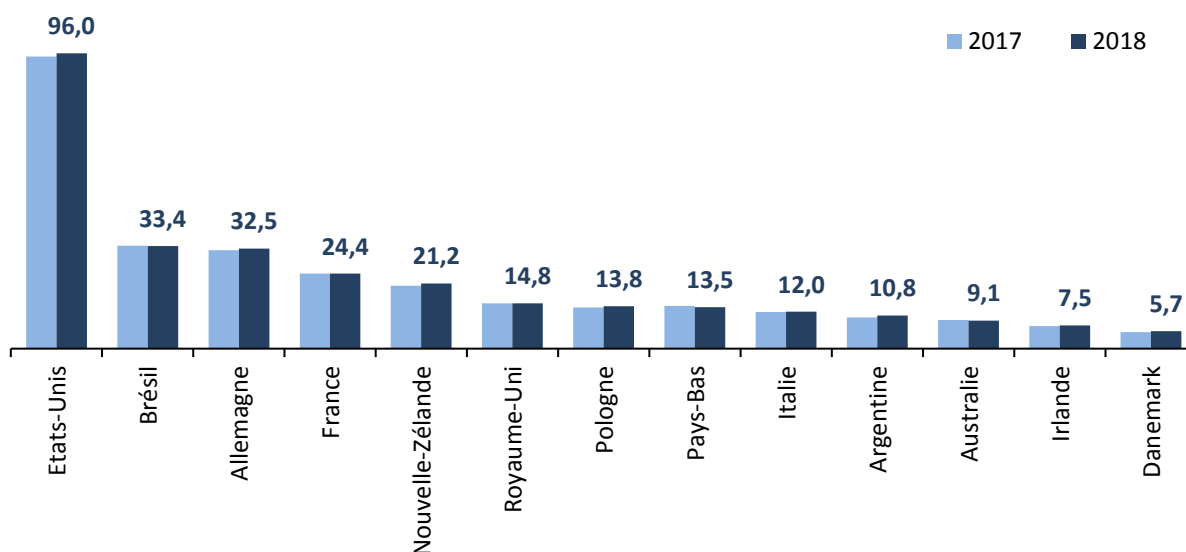
### Production annuelle de lait de vache et évolution

Les États-Unis sont les premiers producteurs de lait de vache au monde, avec une production estimée à près de 96 milliards de litres de lait en 2018. Malgré un bon début d'année, la seconde moitié de 2018 n'a pas moins favorable, d'où une production annuelle en très légère hausse par rapport à 2017 (+ 1,1 %). La production laitière aux États-Unis se heurte à une réduction tendancielle de la consommation intérieure, ainsi qu'à la perte de rentabilité des élevages en raison de la hausse des coûts des intrants (concentrés alimentaires).

Le Brésil est le deuxième producteur de lait de vache de la veille, avec près de 33,4 milliards de litres de lait. Malgré des gains de productivité réguliers, la production stagne en 2017 et 2018, en raison des épisodes de sécheresse lors des hivers 2017 et 2018, ainsi que d'une importante grève des transporteurs routiers en 2018. La production brésilienne est caractérisée par l'importance de la transformation à la ferme et de l'autoconsommation (estimée à 28 %) : les chiffres officiels de la filière (Embrapa) annoncent une production nationale de 33,4 milliards de litres, tandis que l'office central des statistiques (IGBE) évalue la collecte à 24 milliards de litres en 2018.

La collecte laitière en Allemagne retrouve un bon niveau après une année 2017 moyenne, et s'établit à 32,5 milliards de litres de lait. La production est ainsi en croissance de 1,6 % par rapport à la moyenne entre 2015 et 2017.

**Figure 11 : Production annuelle de lait de vache (collecte et transformation à la ferme) – milliards de litres**



Source : FAO, Eurostat, instituts Embrapa, Dairy Australia, Dairy NZ, Statline, CLAL, DEFRA, USDA, INDEC, DST.

La production française 2018 est stable par rapport à 2017 et s'établit à 24,3 milliards de litres en 2018. En cause, l'importance des chaleurs estivales et la faiblesse des précipitations, notamment de printemps qui ont limité la pousse de l'herbe dès le mois d'avril. Les régions principalement touchées sont les bassins de la moitié sud de la France : sud-ouest, Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi les bassins du nord-ouest et du grand-est. La Normandie est parvenue à maintenir un niveau de production équivalent aux années précédentes.

Les producteurs néo-zélandais sont parvenus à profiter d'un bon niveau de précipitations dans la seconde moitié de 2018 pour réaliser une production, supérieure de 3,7 % à l'année précédente, et ce malgré une légère tendance à la réduction du nombre de vaches laitières au niveau national. Les prévisions pour les prochaines campagnes font état d'une stagnation de la production aux niveaux actuels en raison des limites du système néo-zélandais : recours croissant aux concentrés, hausse des charges de structure, faible diversification, pression environnementale...

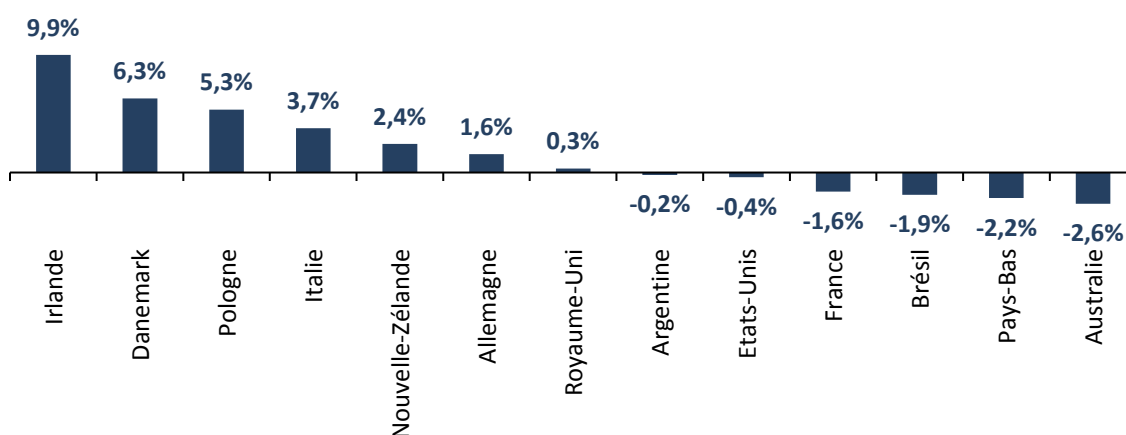
Les bonnes conditions agro-climatiques irlandaises et l'intensification du modèle de production a particulièrement servi la croissance nationale (+ 32 % depuis 2014). Les Pays-Bas se heurtent quant à eux à la question de la gestion des effluents d'élevages. La hausse de la production en Pologne s'accompagne d'une diminution du cheptel national (- 20 % depuis l'adhésion à l'UE en 2004) et du nombre d'exploitations, du fait de la hausse des coûts qui impose la recherche d'économies d'échelle.

En raison d'épisodes de sécheresse de plus en plus importants, la production australienne présente une baisse tendancielle. La production 2018, évaluée à 9,1 milliards de litres de lait, est 2,6 % inférieure à la moyenne des trois campagnes précédentes.

La campagne 2018 reste légèrement supérieure à celle de 2017 pour les autres producteurs européens. La production danoise s'établit à 5,7 milliards de litres (+ 5,6 % par rapport à 2017), l'Italie 12 milliards (+ 1,2 %), la Pologne produit 13,8 milliards de litres (+ 3,5 %), juste devant les Pays-Bas, avec 13,5 milliards de litres (- 2,9 %).

La production argentine repart à la hausse en 2018 avec 10,8 milliards de litres de lait, après une année 2017 particulièrement compliquée. Les années 2016 et 2017 ont en effet été marquées par de très fortes inondations et une forte instabilité politico-économique.

**Figure 12 : Rapport de la production 2018 sur la moyenne des trois années précédentes**



Source : FAO, Eurostat, instituts Embrapa, Dairy Australia, Dairy NZ, Statline, CLAL, DEFRA, USDA, INDEC, DST.

Sur l'ensemble des pays de la veille, la production 2018 de lait de vache (294,5 milliards de litres) a augmenté de 0,4 % en volume par rapport à la moyenne des trois années précédentes.

Selon l'IFCN, la production mondiale 2018 a enregistré une hausse de 2,3 % en volume, tempérée en milieu d'année par les épisodes de fortes chaleurs chez les producteurs européens. Suite à un mauvais début d'année (sécheresse hivernale), la Nouvelle-Zélande est bien revenue sur la seconde partie de l'année avec des précipitations printanières correctes et a pu être compétitive lorsque les prix européens sont remontés en seconde partie d'année. À noter également l'émergence de producteurs secondaires, tels que la Turquie (+ 10 % en volume en 2018 par rapport à 2017), la Colombie (+ 15 %), le Canada (+ 4 %).

## Bilan de l'axe 3 : potentiel de production

Figure 13 : Forces et faiblesses des leaders de l'axe 3



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

L'Irlande reste à la 1<sup>ère</sup> place du podium de l'axe 3 pour l'année 2018. Le système irlandais a pleinement profité de la fin des quotas laitiers en 2015, pour augmenter les volumes de production, estimés désormais à 7,5 milliards de litres de lait.

Pour la seconde année consécutive, les Pays-Bas progressent sur cet axe et se classent 2<sup>e</sup>, notamment avec une marge sur coût alimentaire élevée (276,6 €/1 000 l), bien qu'en diminution par rapport à 2017 (- 11 %). La production est en baisse de 2,2 % en 2018 par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes.

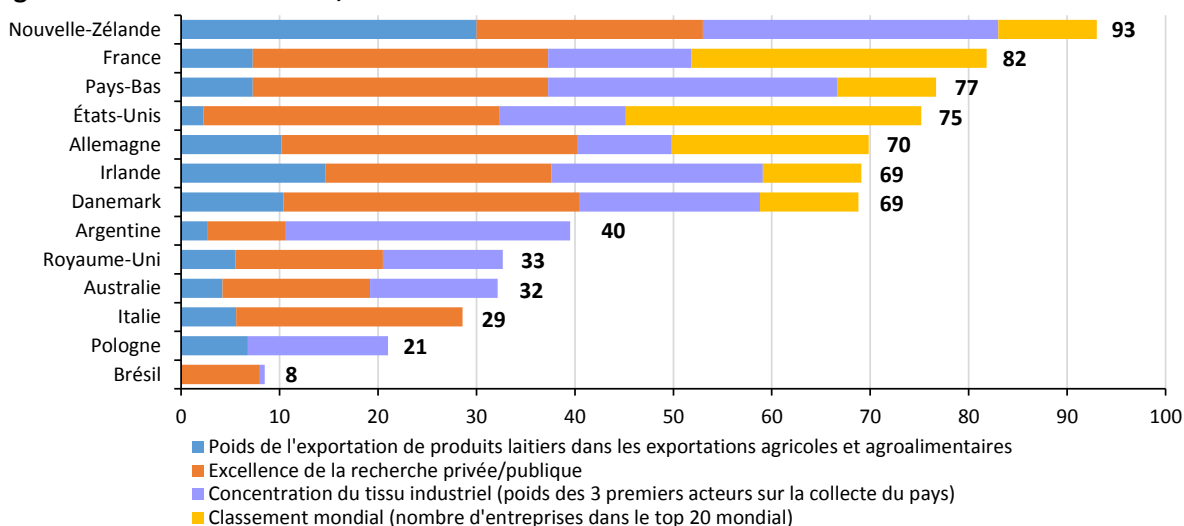
Le Brésil perd une place dans le classement au profit des Pays-Bas en 2018, en raison d'une baisse continue des volumes de production depuis trois ans. La filière a en effet été lourdement impactée par la grève des conducteurs routiers en 2018, occasionnant une perte totale de 1,75 milliard de dollars US pour le secteur agricole, ainsi qu'une perte de 305 millions de dollars US pour le lait non collecté. Le Brésil bénéficie en outre de coûts de production réduits et présente un potentiel de croissance important dans les années à venir. Cependant, la filière se situe en queue de peloton concernant la qualité du lait, avec des taux de matière grasse et matière protéique faibles.

## 4<sup>e</sup> axe de compétitivité : Capacités d'organisation de la filière

Axe sur 120 points

Cet axe a pour objectif d'évaluer l'organisation générale des filières nationales et leur bon fonctionnement. Il se fonde sur quatre indicateurs pondérés de façon égale sur 30 points et mesure le poids de la filière laitière dans les exportations agroalimentaires, le niveau de la recherche, la concentration industrielle de la collecte et le nombre d'entreprises de premier plan au niveau mondial.

Figure 14 : Classement axe 4, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

### Concentration du tissu industriel

Cet indicateur mesure le poids relatif de la collecte des trois premiers industriels à l'échelle nationale (quelle que soit la nationalité de la maison mère). Un pays dans lequel la collecte est très concentrée est considéré comme plus compétitif, compte tenu de la cohérence des intérêts de la filière, des économies d'échelle et du poids politique des industriels.

La Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas ont des filières laitières dominées par un leader, Fonterra et Friesland Campina respectivement. La coopérative Fonterra accuse une mauvaise année 2018. La fermeture d'un site de production en Chine, des difficultés sur les sites au Brésil et au Venezuela, ainsi que l'adaptation de ses sites de production en Australie aux normes relatives à la gestion des épisodes de sécheresse, font que la collecte du numéro 2 mondial affiche un recul de 1 % entre 2017 et 2018.

La reprise de la production argentine s'illustre également par la hausse des volumes collectés (+ 4 %), notamment en faveur du leader Mastellones Hermanos, détenu en majorité par le groupe La Serenissima.

Pas de changement notable en Irlande, où la filière est dominée par le géant Glanbia (2,7 milliards de litres collectés en 2018), qui assure à lui seul plus d'un tiers de la collecte.

Le Danemark présente un profil similaire à l'Irlande : le leader Arla Foods collecte près de 60 % des volumes en 2018. Il est suivi de Thise Mereji (111 millions de litres) et Norager Mejeri (100 millions).

La France présente une situation plus équilibrée entre ses trois leaders Lactalis, Sodiaal et Eurlal. Leur contribution à la collecte nationale est passée de 50,8 % en 2017 à 52,2 % en 2018 et ce malgré des volumes collectés stables à l'échelle nationale.

**Figure 15 : Poids des trois leaders dans la collecte nationale**

	<b>Brésil</b>	<b>Australie</b>	<b>Nouvelle-Zélande</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Pologne</b>	<b>France</b>
1 <sup>ère</sup> collecteur	Nestlé	Gouldburn	Fonterra	Friesland Campina	Mlekovita	Lactalis
2 <sup>ème</sup> collecteur	Laticinios bella vista	Fonterra Aust.	Open Country Dairy	Vreugdenhil	Mlekpól	Sodiaal
3 <sup>ème</sup> collecteur	Unium	Bega Cheese	Synlait	Doc kaas	Pomlek	Eurial (Agrial)
% de la collecte	16,9%	48,3%	91,2%	89,6%	51,5%	52,2%

	<b>Allemagne</b>	<b>Irlande</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Etats-Unis</b>	<b>Argentine</b>	<b>Italie</b>	<b>Danemark</b>
1 <sup>ère</sup> collecteur	DMK	Glandia	Arla foods	Dairy Farmers of America	Mastellones Hnos	Granarolo	Arla
2 <sup>ème</sup> collecteur	Hochwald	Dairy gold	Müller	Dean Foods	Saputo	Parmalat	Thise Mereji
3 <sup>ème</sup> collecteur	Müller	Kerry	Dairy crest	California dairies	Williner	Sterilgarda	Norager Mejeri
% de la collecte	39,9%	69,7%	46,3%	48,1%	88,4%	15,7%	61,9%

Source : Agrex Consulting d'après rapports annuels, presse locale

L'industrie polonaise poursuit actuellement la concentration de sa production et de son industrie. Le nombre d'entreprises de transformation laitière a ainsi diminué de 28 % entre 2004 (date d'adhésion à l'UE) et 2018, tombant à 163. Le leader actuel, Mlekovita, a ainsi augmenté le volume de sa collecte de 39 % entre 2017 et 2018.

La réduction de la production en Australie a occasionné un recul de la part collectée par les leaders. Gouldburn et Fonterra Australia ont en effet été confrontés à des périodes de surproduction en 2016 et 2017 et une baisse des prix laitiers, les contraignant à réduire leurs marges et impacter la baisse de prix sur les contrats signés avec les producteurs.

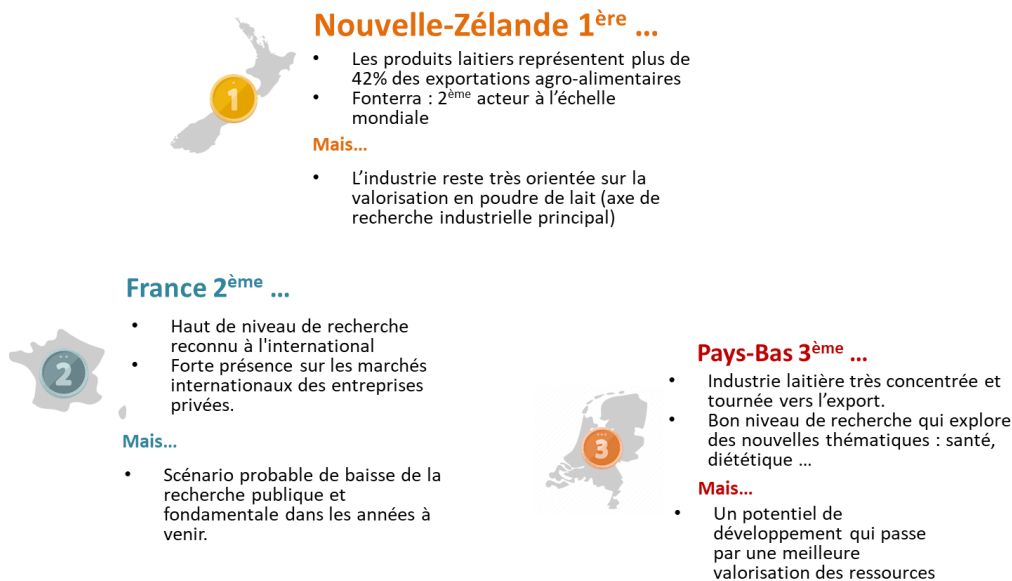
L'équilibre de la collecte des trois leaders aux États-Unis et en Allemagne est stable et suit la légère progression des volumes produits. La situation demeure similaire au Royaume-Uni, où le danois Arla, l'allemand Müller et Dairy Crest se partagent près de 50 % de la collecte en 2018.

L'Italie se distingue par la forte diversité de ses collecteurs et transformateurs. Les premiers collecteurs sont Parmalat, Granarolo et Sterilgarda, mais ils ne représentent à trois que 15 % de la collecte.

La collecte brésilienne est marquée par la forte diversité des laiteries : en 2018, les 14 premières laiteries collectent 35 % des volumes nationaux.

## Bilan de l'axe 4 : capacité d'organisation de la filière

Figure 16 : Forces et faiblesses de l'axe 4



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Pour la cinquième année de suite, le podium de cet axe demeure inchangé, preuve de l'importance des avantages comparatifs de la Nouvelle-Zélande, de la France et des Pays-Bas dans la capacité à structurer une filière forte et influente au niveau national et international.

L'importance du poids des exportations laitières dans les exportations agroalimentaires (42 %) souligne l'importance économique de la filière laitière néozélandaise qui revêt à ce titre une importance politique majeure. La filière reste bien coordonnée autour de la coopérative Fonterra, deuxième collecteur mondial en 2018, qui assure 80 % de la collecte nationale. Cependant, cela traduit aussi un lien d'interdépendance important entre la filière nationale et la santé économique de cette coopérative. Les difficultés rencontrées en 2017 et 2018 par Fonterra sur des sites de production de pays tiers (Chine, Brésil, Venezuela) peuvent être une source de déstabilisation pour la filière nationale.

La France conserve sa 2<sup>e</sup> place sur le podium pour l'année 2018. Le pays bénéficie d'une forte présence à l'étranger *via* ses 4 fleurons, positionnés parmi les 20 premiers collecteurs mondiaux. La puissance de ces organisations permet le financement de projets de recherche nombreux en internes ou en lien avec les instituts techniques et centres universitaires. La cohésion des filières de production et de transformation françaises demeure à poursuivre, afin de renforcer le dialogue interprofessionnel et la cohérence des stratégies de développement.

Pour la troisième année consécutive, les Pays-Bas voient leurs exportations de produits laitiers augmenter pour représenter désormais 10,5 % des exportations agro-alimentaires du pays, bien que le niveau de collecte soit en baisse (- 2,6 % entre 2017 et 2018). La production reste concentrée autour du leader Friesland (74 % de la collecte nationale en 2018), 6<sup>e</sup> collecteur mondial. Le niveau des instituts techniques, universités et bureaux internes aux entreprises porte la diversification de la production vers une meilleure optimisation des fourrages et une gestion plus durable des effluents d'élevage.

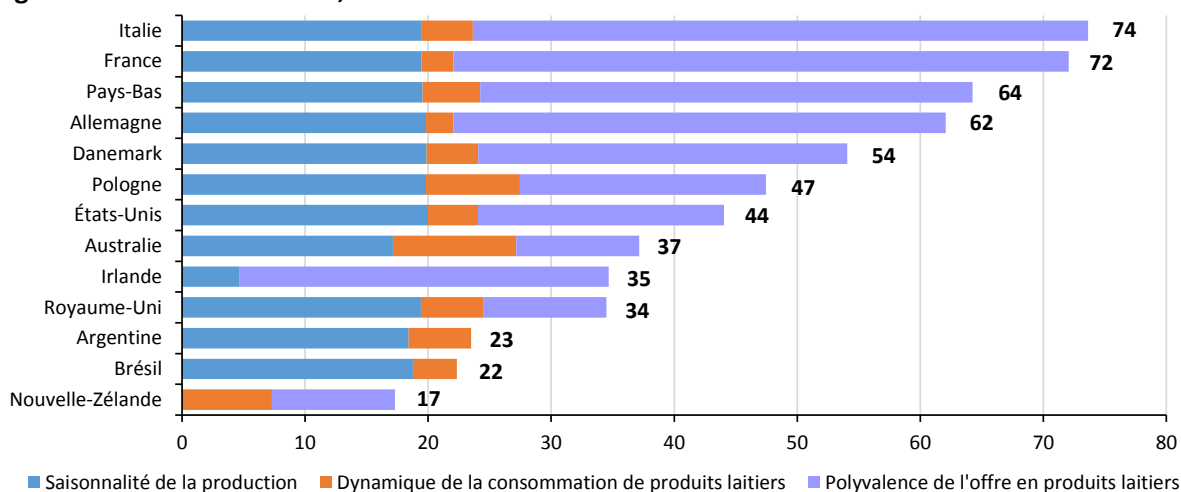
## 5<sup>e</sup> axe de compétitivité : Maîtrise technique

Axe sur 80 points

L'axe évaluant la maîtrise technique de la filière est constitué de 3 indicateurs : la régularité de la production, le dynamisme de la consommation et la polyvalence de l'offre en produits laitiers.

**Modification méthodologique :** dans cet axe, l'indicateur portant sur la part de la collecte consommée sur le marché intérieur a été supprimé, faute de savoir comment le mieux l'interpréter. Ses 20 points ont été redistribués sur l'indicateur « nombre d'incidents climatiques » de l'axe 2 (10 points) et sur l'indicateur « polyvalence de l'offre en produits laitiers » de cet axe (10 points). L'axe 5 est donc désormais pondéré sur 80 points au lieu de 90.

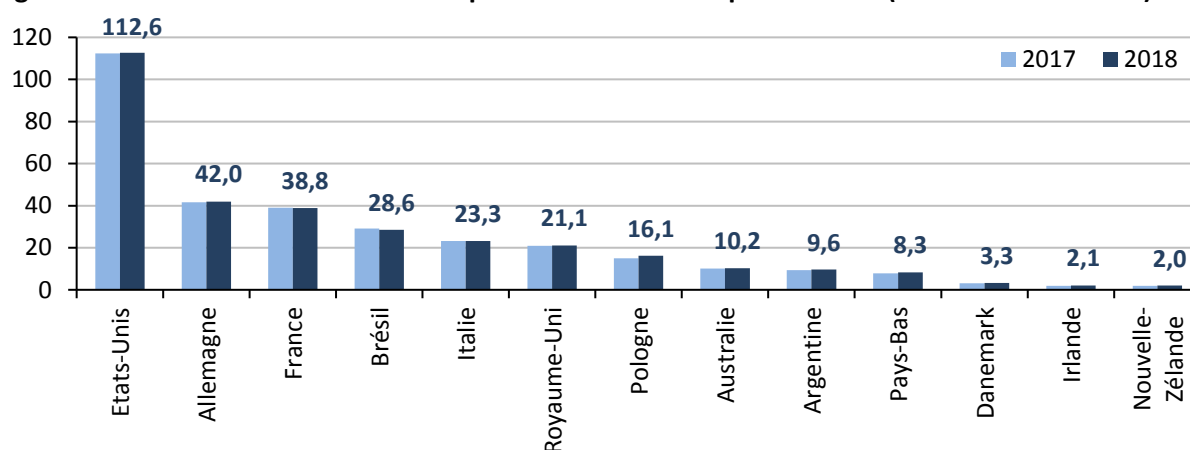
Figure 17 : Classement axe 5, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

## Dynamique de la consommation de produits laitiers

Figure 18 : Consommation annuelle de produits laitiers en équivalent lait (en milliards de litres)



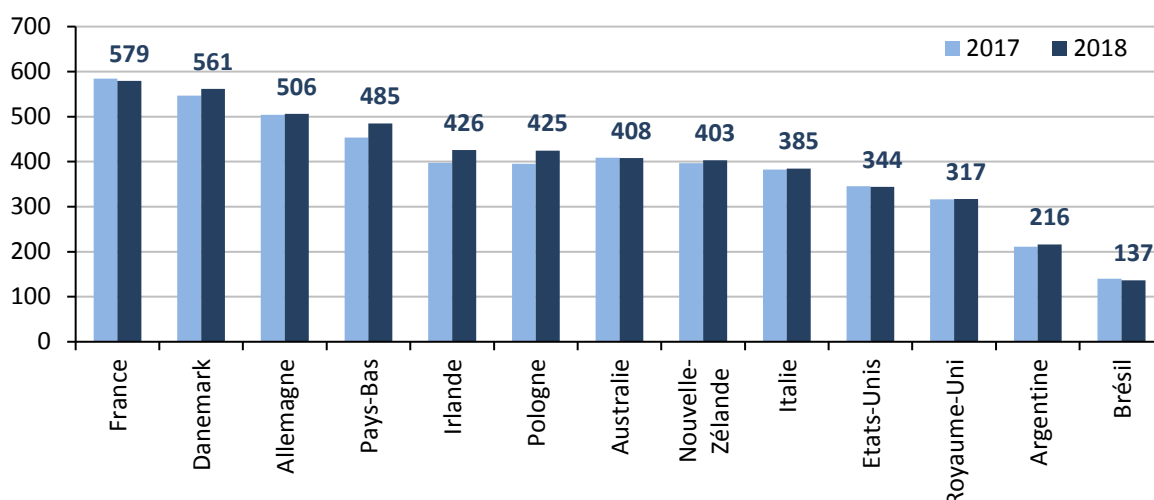
Source: ZMB, USDA

Les États-Unis connaissent une diminution de la consommation de lait liquide, yaourts et glaces (entre - 1,5 % et - 5 % par an) et une hausse pour le beurre (+ 1,8 % par an) et les fromages (+ 3,2 % par an), permettant une meilleure valorisation de la matière grasse. Ramenée à la population, la consommation moyenne aux États-Unis s'établit à 344 litres de lait/hab./an, un niveau plutôt faible.



La dévaluation du peso et la crise économique en Argentine limitent la consommation de produits laitiers à des produits d'entrée de gamme et peu transformés. La consommation française est plutôt stable et estimée à 579 l/hab./an, contre 509 l/hab./an en 2018 en Allemagne. Malgré une légère réduction de la consommation intérieure, les français sont les premiers consommateurs de produits laitiers au monde (par habitant). Plus de 50 % de la consommation de lait en France se fait sous forme de fromage. Le reste se décompose de la façon suivante : 8 % lait liquide, 30 % beurre, 2 % poudre grasse et 5 % poudre maigre. La consommation du lait liquide est en baisse (- 7% entre 2018 et la moyenne 2015 à 2017), tandis que la poudre grasse profite d'une hausse de + 14 % sur la même période. En 2017, 37 % de la collecte française était destinée à l'exportation, 41 % à la consommation des ménages, 6 % à la restauration hors domicile et 16 % aux industries agroalimentaires. La croissance de la consommation de produits laitiers en Pologne se poursuit en 2018 : + 27 % entre 2014 et 2018, la portant à plus de 16 milliards de litres de lait.

**Figure 19 : Consommation apparente de produits laitiers (en équivalent litres de lait/habitant)**

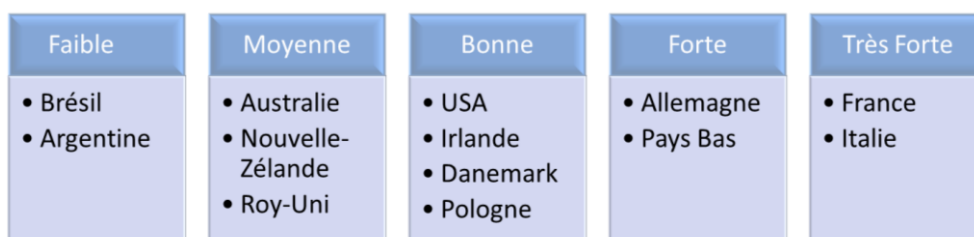


Source: ZMB, USDA

## Polyvalence de l'offre en produits laitiers

Le classement 2018, divisé en 5 groupes, est identique à celui des années précédentes, à l'exception de l'offre polonaise, dont les investissements industriels contribuent à diversifier sa gamme de produits sur le marché intérieur.

**Figure 20 : Polyvalence de l'offre en produits laitiers en 2018**



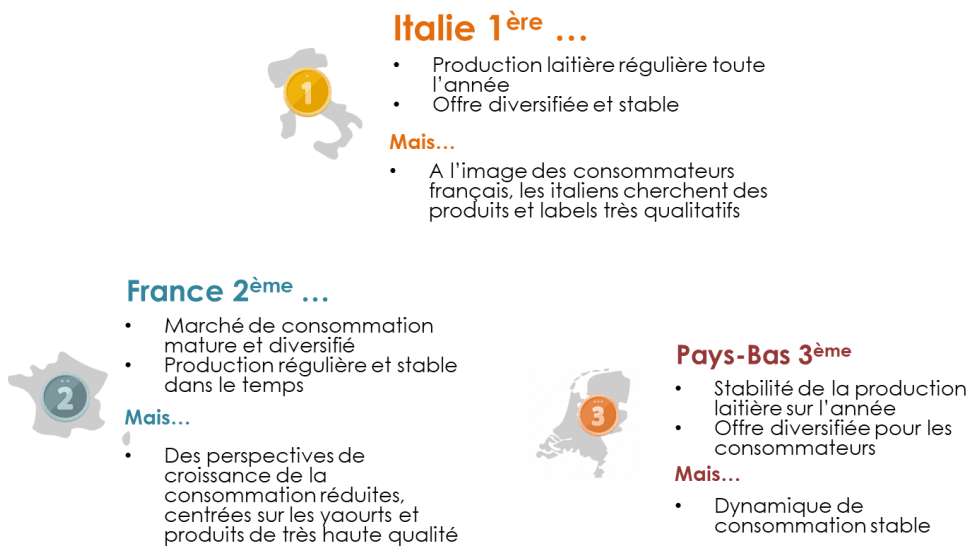
Source : Dires d'experts

L'Italie se distingue par la diversité de sa production et valorise une part importante de celle-ci dans le secteur des produits de grande consommation, notamment des fromages sous appellation. On assiste actuellement à une segmentation progressive des producteurs du nord de l'Europe, notamment vers des SIQO qualitatifs comme le lait de pâturage. La consommation britannique et irlandaise est peu diversifiée et reste dominée par le cheddar, le gouda néerlandais et la mozzarella. Du fait de la baisse des coûts de production, de la montée du niveau de vie et de l'augmentation de la production, les

consommateurs polonais augmentent et diversifient leur consommation (424 l/hab./an). La diversité de l'offre brésilienne reste faible et concentrée sur la mozzarella, le queijo prato, le minas frescal et le requeijao. La demande en fromage ingrédient connaît à l'heure actuelle une croissance importante, soutenue par la hausse de la consommation en restauration hors domicile (fast-food notamment) et des plats préparés.

## Bilan de l'axe 5 : maîtrise technique

Figure 21 : Force et faiblesses des leaders de l'axe 5



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Dès son entrée dans la veille, l'Italie accède à la 1<sup>ère</sup> place de cet axe 5, portée par la forte diversité de ses fabrications, qui lui confère un avantage compétitif déterminant sur ses marchés exports, notamment pour la mozzarella, le parmigiano reggiano et le grana padano. La maîtrise saisonnière de la production est un gage de stabilité pour l'industrie et permet de réduire les creux saisonniers. La demande intérieure italienne est stable, voire en légère décroissance, et se tourne de plus en plus vers des produits différenciés ou des produits sous des labels de qualité.

À l'image de l'Italie, la consommation intérieure française connaît une relative stabilité (- 1 % entre 2017 et 2018), notamment dans un contexte de hausse des prix. Les Français sont cependant les premiers consommateurs de produits laitiers au monde et bénéficient d'une offre très diversifiée. La maîtrise de la production au cours de l'année est également un gage d'une gestion efficace de la collecte et de la production.

La diversité de l'offre des Pays-Bas est relativement faible sur les produits de grande consommation. La production de produits ingrédients est plus développée et profite de la croissance de la demande actuelle, notamment en fromage ingrédient. Les premiers marchés exports de fromage sont les voisins britanniques, belges et irlandais, en ce qui concerne le cheddar, l'edam et le gouda. La consommation est en légère croissance et tend à se diversifier légèrement vers des produits plus qualitatifs.

## 6<sup>e</sup> axe de compétitivité : Portefeuille des marchés

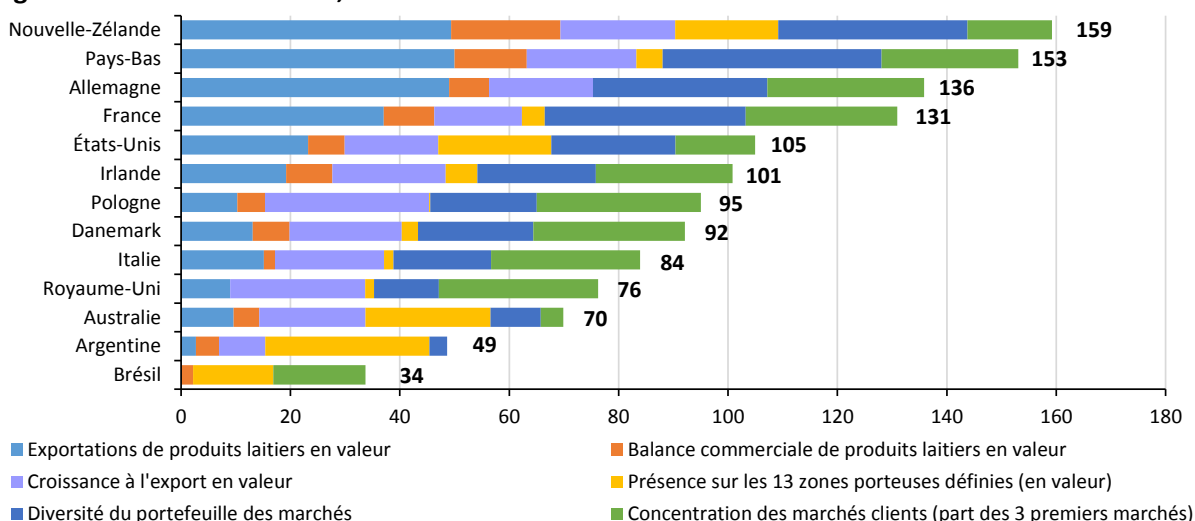
Axe sur 200 points

L'axe 6 évalue la capacité des filières nationales à être présentes sur les marchés internationaux et à s'y développer. Le classement de cet axe revêt une importance stratégique pour la majorité des pays, dans la mesure où leur consommation intérieure est peu dynamique et que la capacité à capter des débouchés émergents favorise le développement des filières nationales.

Au total, six indicateurs ont été retenus pour comparer les 13 pays : la valeur des exportations de produits laitiers, la balance commerciale et leur croissance en valeur, la présence des pays sur 13 marchés clés ou émergents, la diversité des partenaires commerciaux d'envergure et la part relative que représentent leurs premiers marchés clients.

**Modification méthodologique :** l'indicateur portant sur la présence sur les 13 marchés porteurs connaît un changement de périmètre : les débouchés vers l'UE ne sont pas pris en compte pour les pays de l'UE car le marché communautaire peut être considéré comme un marché intérieur. Ils sont par contre intégrés pour les pays tiers. Ce changement conduit à pénaliser le score de l'ensemble des pays européens.

Figure 22 : Classement axe 6, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

### Exportation de produits laitiers en valeur

L'année 2018 signe une nette hausse de la valeur des échanges mondiaux de produits laitiers, estimés à plus de 86 milliards de dollars US, soit une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. En 2018, la valeur des exportations des 13 pays étudiés est évaluée à 61 milliards de dollars US, soit 71 % des échanges mondiaux.

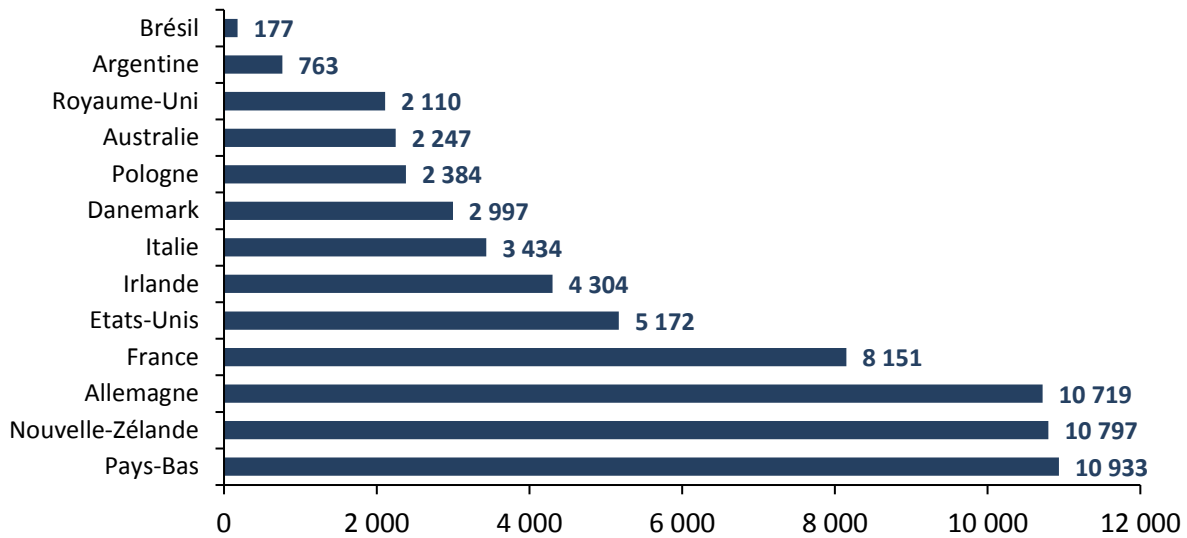
Les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et l'Allemagne sont les trois premiers exportateurs en valeur sur la période 2016-2018, avec plus de 10 milliards de dollars US de produits laitiers exportés.

Le fromage représente la majorité (42 %) des exportations de produits laitiers français, avec une moyenne de 3,5 milliards de dollars US annuels sur la période 2016-2018. Les baisses les plus significatives concernent la crème et la poudre de lactosérum (- 20 % sur la période 2016 à 2018).

Les États-Unis voient leurs exportations progresser entre 2016 et 2018, notamment grâce à la hausse des exportations de lait concentré et crème (+ 16 %) et de fromages (+ 22 %).

Le Brésil et l'Argentine exportent nettement moins que leurs concurrents.

**Figure 23 : Exportations de produits laitiers, en millions de dollars US (moyenne 2016 à 2018)**

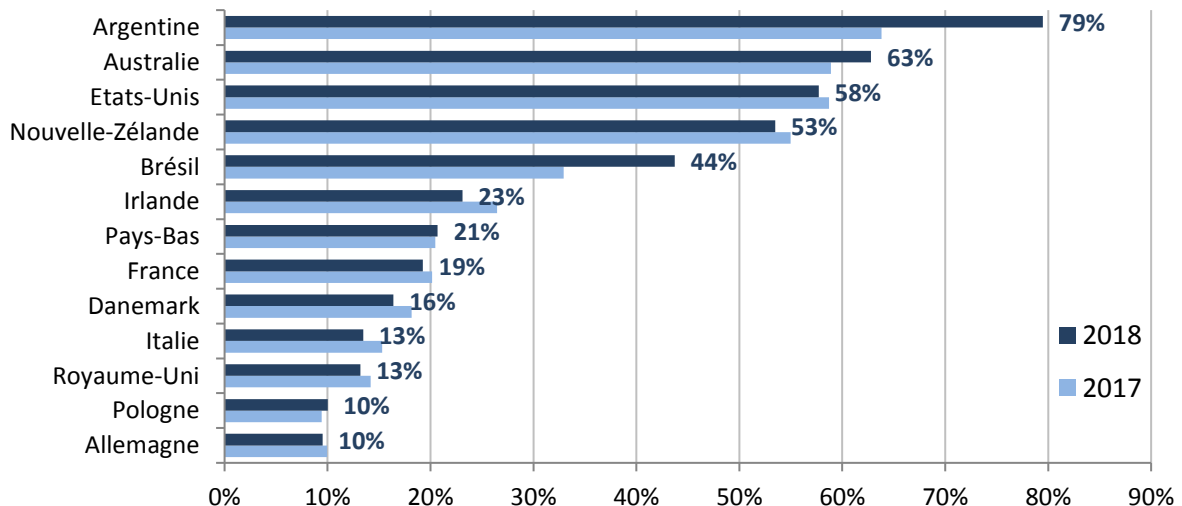


Source : Uncomtrade. Codes douaniers retenus : 0401 à 0406, 170211 et 170219, 190110, 3501, 350220, 3504

## Présence sur les 13 zones porteuses

En 2018, les importations depuis les treize zones porteuses représentaient 26 milliards de dollars US. Le commerce intra-européen est exclu de l'analyse ; de ce fait l'ensemble des producteurs européens présentent des niveaux relativement faibles sur cet indicateur et sont moins bien classés que leurs concurrents pays tiers.

**Figure 24 : Part des exportations en valeur destinées aux 13 marchés porteurs (hors échanges intra-européens)**



Source : Uncomtrade. Codes douaniers retenus : 0401 à 0406, 170211 et 170219, 190110, 3501, 350220, 3504

Dans le cadre d'un commerce régional encouragé par le MERCOSUR, l'Argentine exporte majoritairement vers le Brésil (38 % des exports en 2018), le Chili (9 %) et le Paraguay (3 %). L'Algérie (27 %) et la Russie (9 %) sont également des marchés porteurs sur lesquels l'Argentine progresse de nouveau en 2018. À l'instar de l'Argentine, le Brésil exporte majoritairement à l'échelle du continent américain. Cependant, le pays consomme 99 % de sa production nationale.

L'Australie augmente sa présence sur les marchés cibles en se concentrant sur le Japon (+ 8 % en valeur entre 2017 et 2018) et la Chine (+ 35 %). Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande voient leur positionnement sur les marchés porteurs diminuer légèrement en 2018 (- 1 %).

Les Pays-Bas dirigent 21 % de leurs exportations sur les marchés porteurs, avec un développement des débouchés en Chine de 14 % en 2018 (grâce au secteur des laits infantiles).

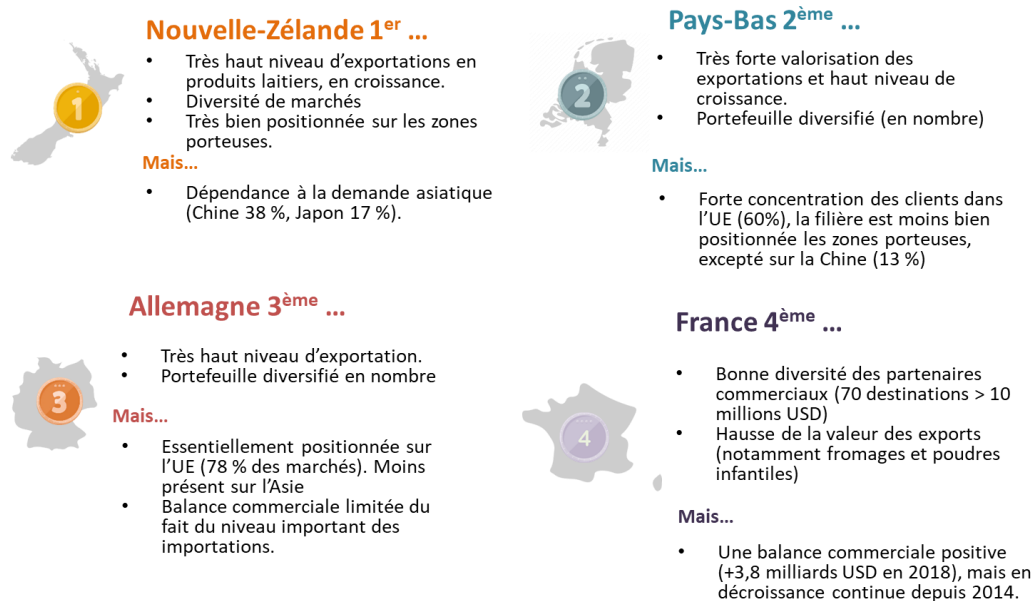
La France exporte en grande majorité vers l'UE (61 %), mais s'est également positionnée en Chine (8,1 %), aux États-Unis (3,6 %) et en Algérie (2,7 %). Elle progresse sur les marchés d'Amérique du Nord, notamment suite à la signature du CETA avec le Canada (+ 16 % entre 2017 et 2018).

La perte des débouchés chinois réduit la présence du Danemark sur les marchés porteurs de 18 % à 16 % entre 2017 et 2018. Le Danemark s'est davantage concentré sur le marché européen en 2018.

Les exportations italiennes sont principalement destinées à l'UE (64 %). Les États-Unis absorbent cependant 8 % des exportations du pays, notamment avec des volumes de fromages conséquents.

## Bilan de l'axe 6 : portefeuilles des marchés

Figure 25 : Forces et faiblesses des pays leader de l'axe 6



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Le classement est identique en 2017 et 2018, marqué par une domination de la Nouvelle-Zélande en vertu de sa capacité à se positionner sur les marchés exports. La Nouvelle-Zélande profite d'une bonne diversité de clients (66 destinations à plus de 10 millions de dollars US en 2018), un chiffre qui retrouve le niveau de 2015, après la perte de quelques marchés en 2016 et 2017. Le pays est d'ailleurs bien positionné sur les marchés émergents, notamment la Chine.

Les Pays-Bas conservent leur 2<sup>e</sup> place du classement, portés notamment par une hausse de la valeur des exports de 4 %, établissant ceux-ci à 11,8 milliards de dollars US en 2018. La diversité de ses clients est indéniablement un atout de la filière, qui s'appuie sur sa capacité logistique et commerciale. Les exportations néerlandaises se développent principalement en direction des marchés porteurs.

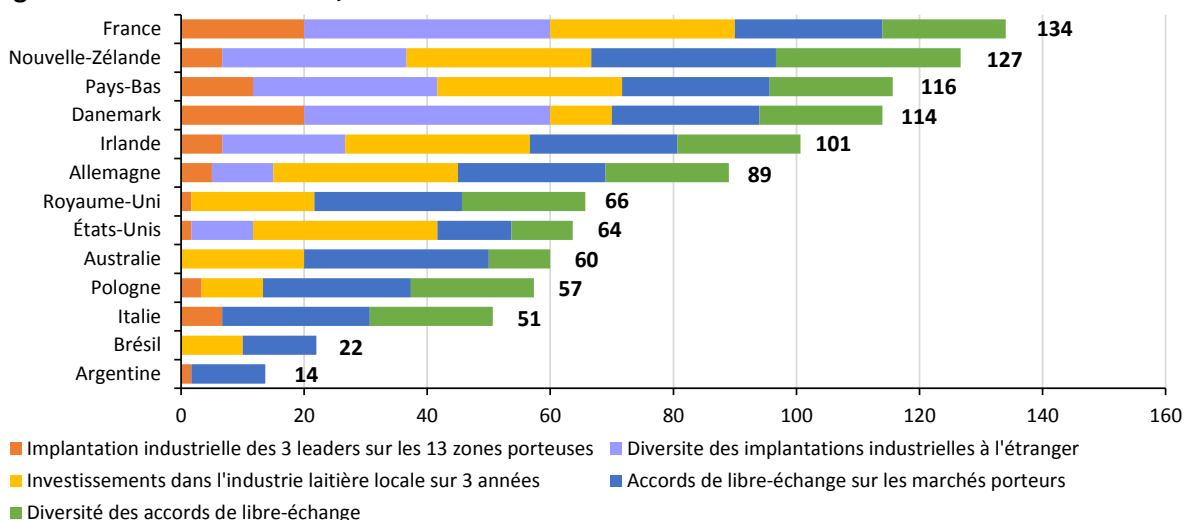
En dépit de sa forte orientation sur le marché européen, l'Allemagne démontre sa puissance sur les marchés internationaux. Leader européen, 78 % des débouchés allemands sont destinés à ses voisins, notamment néerlandais (20 % de la valeur des exports), italiens (9 %) et français (6 %). La Chine occupe une place croissante dans les débouchés allemands, notamment dans le secteur de la poudre de lait infantile.

## 7<sup>e</sup> axe de compétitivité : Capacité à conquérir les marchés

Axe sur 150 points

Ce dernier axe mesure la capacité des entreprises des pays producteurs à s'intégrer et se développer sur des marchés étrangers, aussi bien en termes d'échanges que d'implantations industrielles. Les cinq indicateurs retenus pour cet axe sont les suivants : les implantations industrielles des trois leaders sur les zones porteuses, la diversité des implantations à l'étranger, les investissements dans l'industrie laitière, les accords de libre-échange ainsi que leur diversité.

Figure 26 : Classement axe 7, données 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

### Implantation industrielle des 3 leaders sur les 13 zones porteuses

Aux côtés du Danemark, la France compte le plus d'implantations industrielles à l'étranger (12 pays différents parmi les zones porteuses).

Figure 27 : Implantation industrielle des 3 leaders sur les 13 zones porteuses

	Brésil	Australie	Nouvelle-Zélande	Pays-Bas	Pologne	France
Leader	Laticinios Bella Vista CCPR/Itambé Unium	Goulburn Lion Dairy and drinks Bega Cheese	Fonterra Open Country Dairy Synlait	Friesland Campina Vreugdenhil Doc kaas	Mlekovita Mlekpól Pomlek	Lactalis Sodiaal Danone
Implantations	0	0	4	7	2	12

	Allemagne	Irlande	Royaume-Uni	Etats-Unis	Argentine	Italie	Danemark
Leader	DMK Hochwald Müller	Glandia Dairy gold Kerry	Meadow Dale Farm Yeo Valley	Dairy Farmers of America Dean Foods California dairies	Mastellones Hnos Veronica Williner	Granarolo Latteria Soresina Sterilgarda	Arla Thise Mereji Norager Mejeri
Implantations	3	4	1	1	1	4	12

Source : rapports d'entreprises et presse spécialisée



Le néo-zélandais Fonterra maintient son implantation dans la zone asie-pacifique avec des usines de production en Chine, en Indonésie et aux États-Unis. Le leader irlandais Glanbia est implanté aux États-Unis, au Brésil, dans l'Union européenne et au Mexique. L'Italie est également implantée dans 4 pays porteurs, *via* Granarolo. En 2018, l'allemand DMK acquiert 40 % du groupe RichArt, implanté en Russie. La Pologne progresse dans ce classement, grâce à la laiterie Mlekovita qui a investi dans un site de production en Russie en 2018. Les opérateurs américains sont essentiellement centrés sur leur marché intérieur et seul Schreiber Foods possède plusieurs sites de production en Union européenne. Les principales laiteries britanniques, brésiliennes et argentines ne sont implantées que dans leurs pays d'origine.

## Bilan de l'axe 7 : capacité à conquérir les marchés

Figure 28 : forces et faiblesses des leaders de l'axe 7



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Le classement reste sensiblement identique aux années précédentes, bien que l'Australie soit le principal producteur pénalisé en raison de la réduction de ses investissements industriels.

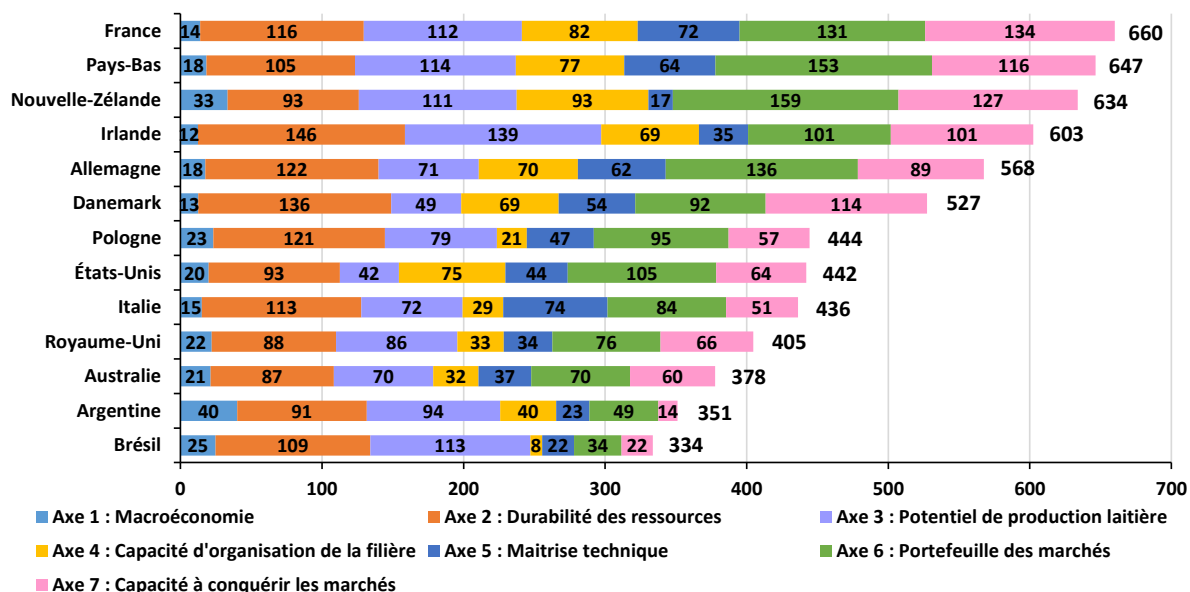
Pour la quatrième année consécutive, la France conserve la 1<sup>ère</sup> place de cet axe. Les pays membres de l'Union européenne ont bénéficié de la signature de plusieurs traités de libre-échanges en 2017, qui peuvent renforcer les débouchés au Canada (2017) et au Japon (2018). La France peut également compter sur la forte diversité des implantations industrielles de ses fleurons à l'étranger, notamment sur les marchés porteurs.

À la faveur de la signature du CPTPP, la Nouvelle-Zélande progresse sur les marchés américains. Déjà bien installée sur la zone asie-pacifique grâce à l'accord de libre-échange AANZAFTA, elle s'assure des débouchés supplémentaires. Cependant, elle peine à pérenniser ses débouchés en dehors de la zone pacifique, bien qu'elle capte une part importante des importations GCC.

En 2018, les Pays-Bas perdent une place sur le podium au profit de la Nouvelle-Zélande.

# Bilan des 7 axes de la veille 2018

Figure 29 : Bilan des scores de la veille 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Figure 30 : Forces et faiblesses des leaders de la veille 2018



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

En 2018, la France sur la 1<sup>ère</sup> place du podium succède aux Pays-Bas, qui sont relégués à la 2<sup>e</sup> place du classement. La Nouvelle-Zélande passe en 3<sup>e</sup> position juste devant l'Irlande. L'Allemagne reste à la 5<sup>e</sup> place, et le Danemark 6<sup>e</sup> juste derrière. La Pologne signe une bonne progression en passant de la 9<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> place en 2018, au détriment des États-Unis.

## **La stagnation de la production et de la consommation intérieures limite les gains de productivité français**

La France reste un producteur de lait de premier plan, mais dont les avantages comparatifs (production et demande très diversifiées, bonne image de marque et qualité des produits, bon niveau de recherche et sanitaire...) sont de moins en moins décisifs dans un contexte international plus compétitif. Ceci s'illustre notamment par la dégradation du solde du commerce extérieur de produits laitiers en 2018, suite à un ralentissement des exportations.

## **Les Pays-Bas affichent la volonté de mieux faire sur l'environnement tout en restant compétitifs**

L'année néerlandaise 2018 est marquée par une 2<sup>nd</sup>e baisse consécutive de la production depuis 2016. La prise en compte des impacts environnementaux dans la filière laitière néerlandaise prend une importance croissante, notamment sur la gestion des effluents d'élevage et l'apport d'engrais sur les parcelles. Le pays continue de progresser sur les marchés porteurs à l'export.

## **La Nouvelle-Zélande se maintient grâce à son positionnement à l'international**

De façon similaire aux Pays-Bas, le modèle productif néo-zélandais est aujourd'hui confronté à des pressions sociétales et environnementales plus fortes. La Nouvelle-Zélande reste cependant très compétitive sur les marchés export, notamment des poudres grasses sur ses destinations habituelles asiatiques.

## **L'Irlande s'affirme comme un producteur européen de premier plan**

Avec une production en hausse constante, l'Irlande s'affirme comme un producteur européen à surveiller. La production est en hausse constante depuis la fin des quotas laitiers et le pays bénéficie d'un environnement libéral qui facilite l'investissement. Les conditions agro-climatiques sont également des facteurs de compétitivité majeurs. Les exports irlandais sont tournés de façon croissante vers la Chine et le Moyen-Orient.

## **L'Allemagne maintient le cap vers la concentration de la production**

L'Allemagne conserve sa 5<sup>e</sup> position en 2018. Malgré une diminution continue de la taille de son cheptel (- 3,3 % entre 2014 et 2018), le pays est parvenu à soutenir une légère croissance de sa production, estimée à 32 milliards de litres de lait, faisant de lui le 1<sup>er</sup> producteur européen devant la France. L'Allemagne peut toujours s'appuyer sur des avantages compétitifs importants tels que la sécurité sanitaire et la recherche en santé animale.

## **La balance commerciale danoise se porte bien**

Le Danemark vient clôturer le groupe des producteurs à plus de 500 points pour cette année 2018. Le pays se maintient à la 6<sup>e</sup> place du classement. Bien que la production soit en croissance, elle est exposée à des problématiques structurelles qui limitent sa compétitivité : difficulté d'accès au foncier en raison de son coût important, réduction des marges sur coût alimentaire et accroissement de la dette des éleveurs laitiers. Les exportations continuent leur progression générale, portées par la hausse des ventes de lait liquide et de fromage.

## **La Pologne : un challenger à suivre de près**

La forte progression de la Pologne, qui se classe désormais 7<sup>e</sup>, souligne la croissance régulière de la compétitivité polonaise ces dernières années. Cette compétitivité repose d'abord sur les facteurs structurels de production tels que les coûts de la main d'œuvre ou du foncier. La modernisation de la production s'illustre dans la concentration de l'ensemble de la filière et l'investissement industriel.

## **La balance commerciale italienne soutenue par les exports de fromage**

L'Italie signe une année 2018 en légère hausse par rapport aux années précédentes, avec plus de 12 milliards de litres de lait produits. L'Italie tire largement partie de la diversité et de la renommée de sa production fromagère pour étendre ses débouchés sur ses marchés exports, principalement l'Amérique du Nord, le Japon et la Chine.

## **Les États-Unis affichent une croissance au ralenti**

La collecte américaine a été handicapée par la succession des sécheresses dans les zones d'élevage. La production nationale s'oriente ainsi vers un ralentissement à mesure que l'industrie réduit sa croissance et se rationalise. Le ralentissement de la demande intérieure et la guerre commerciale avec la Chine fragilisent le système de production. 2018 se solde néanmoins par une croissance des exportations de beurre et de poudre de lait écrémé, notamment vers les voisins mexicains et canadiens, mais aussi sur les marchés du sud-est asiatique.

## **La menace du Brexit entretient les craintes des filières européennes**

Le Royaume-Uni occupe la 10<sup>e</sup> place de cette veille 2018 et se classe comme le dernier producteur européen. La balance commerciale britannique reste largement déficitaire. Cependant, les exportateurs britanniques sont parvenus à trouver des débouchés sur le marché chinois et aux États-Unis. Les incertitudes liées à la possible sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne inquiète la filière nationale sur la possible mise en place de taxes douanières.

## **Le réchauffement climatique menace la filière australienne**

Suite à une bonne année 2017, la saison 2018 est moins satisfaisante pour les producteurs australiens en raison de la météo. Du côté des exports, les produits australiens sont compétitifs et continuent de gagner des parts de marché dans la zone pacifique. L'industrie australienne fait aujourd'hui face à de nombreux défis climatiques et environnementaux qui pèsent sur la compétitivité de sa production et de son industrie.

## **L'Argentine retrouve le chemin de la croissance**

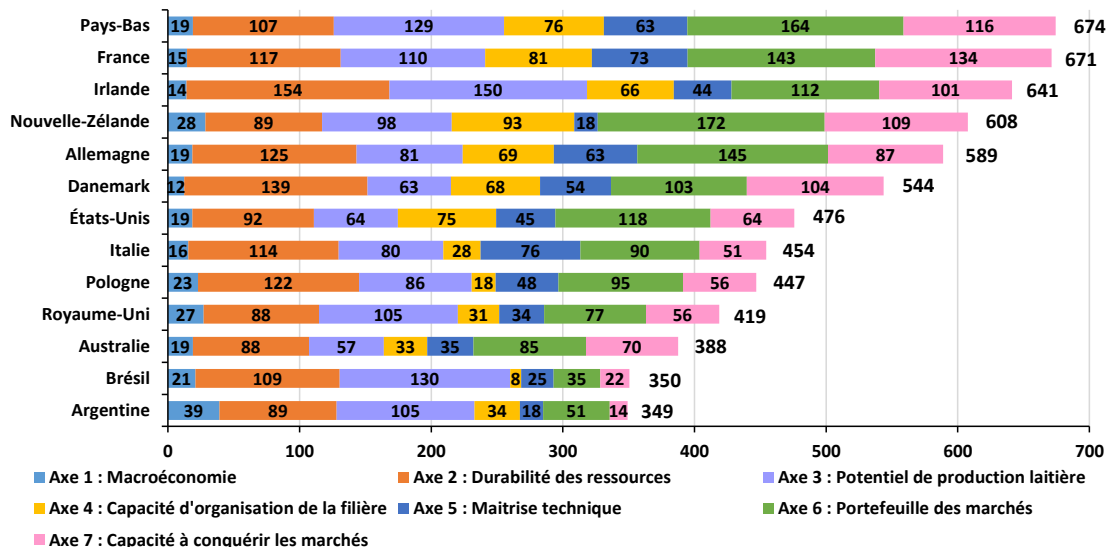
L'année 2018 signe un rebond à 10,8 milliards de litres de lait. Les coûts de production restent élevés, suite à la forte inflation qu'a connue le pays ces dernières années. La filière semble profiter d'une accalmie, mais reste menacée par les difficultés économiques nationales, la faiblesse des infrastructures et la vulnérabilité climatique.

## **Le géant brésilien peine à développer son potentiel**

Malgré ses avantages comparatifs de taille, le Brésil peine toujours à développer une filière structurée et stable pour satisfaire une demande interne qui repart à la hausse fin 2018. L'élection du président libéral Bolsonaro en 2019 devrait laisser entrevoir des marges de manœuvre pour l'industrie et faciliter les investissements nécessaires dans les infrastructures et la production.

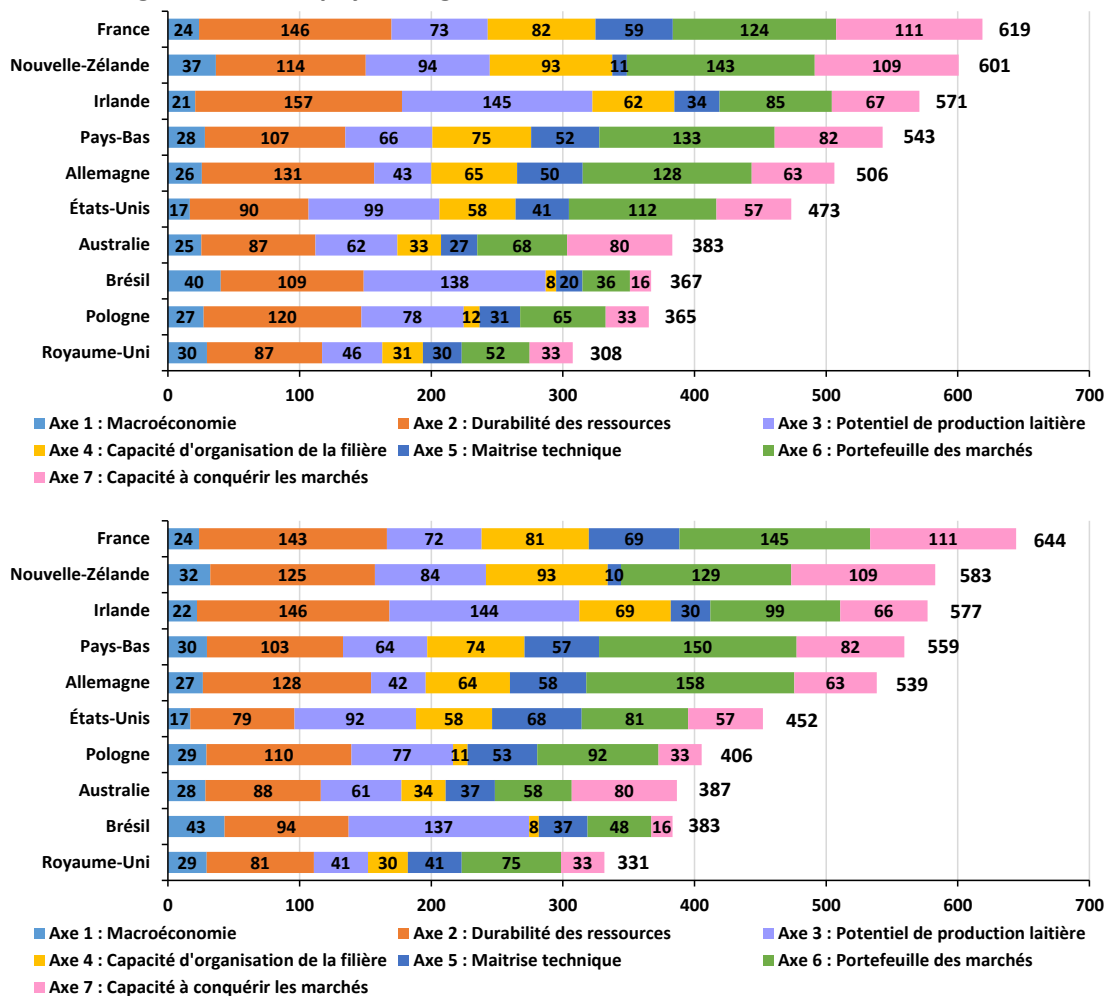
## Annexes

Figure 31 : Bilan des scores de la veille 2017



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Figure 32 : Comparaison des scores de la veille 2016 – nouvelle (en haut) et ancienne (en bas) méthodologies, sur les 10 pays d'origine



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2018 et 2019



## LES ÉTUDES

  
**FranceAgriMer**  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Facteurs de compétitivité sur le marché mondial des produits laitiers - Données 2018  
**Édition décembre 2019**

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : Agrex Consulting  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : Service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
**Tél. : +33 1 73 30 30 00** — **www.franceagrimer.fr**

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR